



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 124174

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur la situation très préoccupante de l'accès au logement à Paris. Selon un rapport de la mairie de Paris paru le 2 décembre 2011, il faudrait, pour accéder à la location d'un logement de 80 m² à Paris, gagner un salaire net mensuel de 8 000 euros. De fait, l'écrasante majorité de nos concitoyens sont donc écartés de la location d'un logement décent à Paris. Cette situation est inadmissible. Il lui rappelle que les loyers ont augmenté de 50 % en dix ans, c'est-à-dire précisément depuis que la majorité actuelle est revenue au pouvoir. Cela illustre très bien le peu de cas que le Gouvernement fait des classes moyennes, chassées par sa politique hors de la capitale. Il lui demande de bien vouloir mener enfin une politique du logement qui ne fasse pas le jeu des spéculateurs et/ou des possédants, mais qui soit favorable aux salariés qui ont besoin, avec un salaire au Smic, de pouvoir se loger à Paris. Il lui demande ce qu'il fera pour cette juste cause.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124174

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 12991

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)